



## E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18<sup>e</sup> séance du mardi 27 avril 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le rapport-préavis N° 2021/01 de la Municipalité, du 7 janvier 2021;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Françoise Piron déposé le 7 mai 2019 « Des horaires d'ouverture des piscines lausannoises à ciel ouvert élargis afin de favoriser l'exercice physique des utilisateurs et utilisatrices de toutes les tranches d'âge ! »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi 27 avril deux mille vingt et un.

La présidente :

La secrétaire adjointe :



## E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18<sup>e</sup> séance du mardi 27 avril 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu la pétition de M. Robert FÜRST (251 signatures) : « *Pour l'obtention d'un chien de soutien émotionnel accompagnant la Police municipale de Lausanne* »
- vu le rapport de la Commission permanente des pétitions ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport-préavis, en vertu de l'article 73 *litt. a)* du Règlement du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi 27 avril deux mille vingt et un.

La présidente :

La secrétaire adjointe :



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18<sup>e</sup> séance du mardi 27 avril 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu la pétition de M. Kyril Gossweiler : « *Pour la transparence du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL)* »
- vu le rapport de la Commission permanente des pétitions ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport-préavis, en vertu de l'article 73 *litt. a)* du Règlement du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi 27 avril deux mille vingt et un.

La présidente :

La secrétaire adjointe :



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18<sup>e</sup> séance du mardi 27 avril 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu la pétition du Collectif des Jardins de Prélaz (424 signatures) : « *Travaux réaménagement Jardins de Prélaz - Demande de discussion en séance plénière du Conseil communal* »
- vu le rapport de la Commission permanente des pétitions ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 *litt. b)* du Règlement du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi 27 avril deux mille vingt et un.

La présidente :

La secrétaire adjointe :



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18<sup>e</sup> séance du mardi 27 avril 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu la pétition de M. Bertrand Dumusc (299 signatures) : « *Bellerive Lausanne lac et piscine en harmonie de mai à septembre - Ne changeons rien* »
- vu le rapport de la Commission permanente des pétitions ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport-préavis, en vertu de l'article 73 *litt. a)* du Règlement du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi 27 avril deux mille vingt et un.

La présidente :

La secrétaire adjointe :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18<sup>e</sup> séance du mardi 27 avril 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu la pétition de M<sup>me</sup> Tatiana Taillefert et consorts (302 signatures) : « Pour la piétonisation du passage entre la rue des Echelettes et la rue du Jura »
- vu les rapports de majorité et de minorité de la Commission permanente des pétitions ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 *litt. b)* du Règlement du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi 27 avril deux mille vingt et un.

La présidente :

La secrétaire adjointe :



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18<sup>e</sup> séance du mardi 27 avril 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu la pétition de M. Sylvain Croset et consorts (1'340 signatures) : « Pour une mobilité à taille humaine à Lausanne. Contre le trafic des véhicules individuels surdimensionnés »
- vu le rapport de la Commission permanente des pétitions ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport-préavis, en vertu de l'article 73 *litt. a)* du Règlement du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi 27 avril deux mille vingt et un.

La présidente :

La secrétaire adjointe :



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18<sup>e</sup> séance du mardi 27 avril 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Giuseppe Fonte et consorts : « *Pour une accessibilité vraiment universelle à Lausanne* » ;
- ouï la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi 27 avril deux mille vingt et un.

La présidente :

La secrétaire adjointe :





## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18<sup>e</sup> séance du mardi 27 avril 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Bertrand Picard et consorts : « *Des couverts à vélos aux principales stations de bus tl* » ;
- ouï la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi 27 avril deux mille vingt et un.

La présidente :

La secrétaire adjointe :



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18<sup>e</sup> séance du mardi 27 avril 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Benoît Gaillard et crts : « *Un emprunt populaire de solidarité pour financer la relance à Lausanne* »
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi 27 avril deux mille vingt et un.

La présidente :

La secrétaire adjointe :



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18<sup>e</sup> séance du mardi 27 avril 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M<sup>me</sup> Céline Misiégo : « *Après les plans de confinement et les plans de reprise, un plan d'action pour une reprise sociale, écologique et solidaire à Lausanne* » ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi 27 avril deux mille vingt et un.

La présidente :

La secrétaire adjointe :



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18<sup>e</sup> séance du mardi 27 avril 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le rapport-préavis N° 2019/31 de la Municipalité, du 15 août 2019 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Claude Calame et consorts : « *Pour des modes de déplacement respectueux de toutes et tous* ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi 27 avril deux mille vingt et un.

La présidente :

La secrétaire adjointe :



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18<sup>e</sup> séance du mardi 27 avril 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Claude Calame et crts : *«Pour des soins à domicile satisfaisant personnel et patient-e-s »*
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de refuser la prise en considération de ce postulat.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi 27 avril deux mille vingt et un.

La présidente :

La secrétaire adjointe :